

DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE du 19 juillet 2024 à 19h30:

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, ROCHIGNEUX Didier, BOURSIER Adeline, DELHOMME Baptiste, DUCHEZ Stéphane, JOUIN Nicolas, SEFERIAN Sandrine, FORAISON Jacques

Absents : GARIN Maximilien (pouvoir à DERUE MOLLE Odile), MASSACRIER Marie-Claude (pouvoir à ROCHIGNEUX Didier), COHAS Régine (pouvoir à Adeline BOURSIER), GIBERT Marie-Anne (pouvoir à DUCHEZ Stéphane), GRANGE Jean François, COMBE Emilie.

Secrétaire de séance : DERUE MOLLE Odile

Objet : Choix de l'architecte retenu pour le marché Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration et extension de la salle polyvalente

Monsieur le maire fait part au conseil municipal des résultats de la commission d'appel d'offre concernant la mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration et extension de la salle polyvalente. La commission a retenu l'offre de l'entreprise **Vindry Archi Sarl D'architecture située à Saint Galmier** pour un montant de 88400€ HT (montant d'honoraires de 10.4% des travaux)

Monsieur le Maire propose au conseil de suivre le choix de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- **Décide l'attribution du marché Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration et extension de la salle polyvalente à l'entreprise Vindry Archi Sarl d'Architecture située à Saint Galmier pour un montant de 88 400€ HT (montant d'honoraires de 10.4% des travaux)**
- **Décide d'autoriser le maire ou son représentant à signer ce marché avec la société Vindry Archi Sarl D'architecture située à Saint Galmier et pour le montant indiqué,**
- **Décide d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout avenant éventuel dans la mesure où il n'impacte pas le montant du marché.**

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20240719-2024-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2024

Fait à MARCILLY LE CHATEL
le 19 juillet 2024

Le Maire
Thierry GOUBY

Le secrétaire de séance
Odile DERUE MOLLE

